

1. *Débitrice:* **Metna SA**, Passage Malbuisson 12,  
1204 **Genève**
2. *Date de la négociation:* 28.09.2004
3. *Lieu des négociations:* 1206 Genève  
*Indication:* Le lieu et l'heure des négociations seront publiés. Il convient de signaler aux créanciers qu'ils peuvent exprimer leurs objections concernant le concordat aux cours de ces négociations.
4. *Remarques:* Le Tribunal de première instance, sis à Genève, Palais de Justice, place du Bourg-de-Four 1, salle B1, 2e cour, rez, statuera en audience publique le mardi 28 septembre 2004 à 14 h. 30, sur l'homologation du concordat proposé par:  
Metna SA, élisant domicile en l'Etude de Me Geneviève Caron, avocate, rue du Mont-de-Sion 12, 1206 Genève.  
Les opposants peuvent se présenter à cette audience pour faire valoir leurs moyens.  
  
Tribunal de première Instance de Genève  
1211 Genève 3  
(02438614)